

CGV

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV) DE RECRUITMED GMBH & CO. KG

1. Domaine d'application

Les conditions générales de vente (CGV) qui suivent s'appliquent à tous les contrats, livraisons et autres prestations ou relations commerciales entre RecruitMed GmbH & Co. KG et les hôpitaux, réseaux hospitaliers, institutions et organismes (ci-après : clients) ainsi qu'avec le personnel soignant et les fournisseurs. Dans la mesure où le client emploie également des conditions générales de vente, celles de RecruitMed GmbH & Co. KG prévaudront, à moins que les parties n'en conviennent autrement par écrit.

2. Conclusion du contrat

Les prix des services proposés par RecruitMed GmbH & Co. KG sont indiqués en euros et s'entendent y compris toute taxe sur la valeur ajoutée en vigueur. Le contrat entre RecruitMed GmbH & Co. KG et le client est conclu individuellement entre RecruitMed GmbH & Co. et le client. Le contrat règle également les modalités concernant les frais encourus pour les services de RecruitMed GmbH & Co. KG. Le contrat stipule en outre que la condition du service, qui consiste au placement du personnel soignant, est le niveau de langue B1 conformément aux dispositions légales actuellement en vigueur. Cela est garanti par RecruitMed GmbH & Co. KG. Le niveau de langue est en règle générale acquis dans le pays d'origine du personnel soignant, dans des écoles de langue gérées par des partenaires de coopération de RecruitMed GmbH & Co. KG. Les personnels soignants placés reçoivent des clients de RecruitMed GmbH & Co. KG des promesses d'embauche ou bien des contrats de travail selon le droit allemand en vigueur.

3. „Faire Anwerbung Pflege“

A) Dans son travail, RecruitMed GmbH & Co. KG adhère aux règles et normes internationales suivantes et attend de ses clients qu'ils les respectent également:

- + Convention internationale relative aux droits de l'homme: www.menschenrechtsabkommen.de
- + Normes fondamentales du travail de l'OIT, en particulier les principes généraux et les lignes directrices opérationnelles pour un recrutement équitable de l'OIT:
<https://www.ilo.org/berlin/arbeits-und-standards/kernarbeitsnormen/lang--de/index.htm>
- + Normes IRIS de l'organisation internationale des migrations:
<https://iris.iom.int/sites/g/files/tmzbdl201/files/documents/IRIS%20Standard%20Report%20.pdf>
- + Code de conduite de l'O.M.S: https://www.who.int/hrh/migration/code/WHO_global_code_of_practice_EN.pdf

B) RecruitMed GmbH & Co. KG ne prélève aucuns frais de placement auprès du personnel soignant. Les clients s'engagent à implémenter et à appliquer un concept de gestion de l'intégration. Si nécessaire, RecruitMed GmbH & Co. KG offre son soutien dans ce domaine. Le concept comprend ces points:

- + Préface / Introduction
- + Préparatifs après le recrutement
- + Soutien lors de la gestion de la relocalisation
- + Établir une gestion de l'intégration
- + Parrainage et mentorat
- + Organiser le processus de reconnaissance
- + Adapter l'initiation au travail
- + Accompagner la création d'équipe
- + Élargir les compétences
- + Atténuer les conflits
- + Permettre la participation à la société
- + Gérer le licenciement et le débauchage

C) Le principe „Employer Pays“ s'applique aussi bien à RecruitMed GmbH & Co. KG qu'à ses clients. On entend par le principe de „Employer Pays“ un engagement de l'employeur à ce que, lors d'un processus de placement, aucun coût lié au placement ne soit supporté par l'employé. Ce principe est largement reconnu au niveau international, notamment par l'organisation internationale du travail (OIT).

Pour plus de détails sur le principe „Employer Pays“ et sur les coûts associés se trouvent également sous:

https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---protrav/---migrant/documents/publication/wcms_536755.pdf.

4. Changement

RecruitMed GmbH & Co. KG et ses clients conviennent de principe par les contrats individuels respectifs que le personnel soignant ainsi que l'hôpital / l'établissement en question peuvent se rétracter du placement dans le cadre des dispositions légales en vigueur. Dans ce cas, RecruitMed GmbH & Co. KG s'engage à placer le personnel soignant auprès d'un autre employeur et de compenser ce détachement de l'hôpital ou de l'établissement concerné avec un autre personnel soignant.

5. Relocation

RecruitMed GmbH & Co. KG s'engage, en collaboration avec l'employeur du personnel soignant, à veiller à ce que ce dernier puisse s'intégrer à tous points de vue dans son nouvel environnement de travail et l'assiste, en accord avec l'employeur et aux conditions définies dans le contrat de placement, pour les démarches administratives, les affaires concernant le visa, le processus de reconnaissance, etc. - la soi-disant relocalisation.

6. Paiements, retards de paiements

6.1 Les montants facturés sont dus sans déduction dans les 14 jours suivant la réception de la facture. Aucun escompte n'est accordé pour les paiements antérieurs. Le jour du paiement valable est celui où le montant est reçu par RecruitMed GmbH & Co. KG ou par l'entreprise qu'elle a mandatée.

6.2 Si le client est en retard de paiements, RecruitMed GmbH & Co. KG est en droit de réclamer des intérêts moratoires à hauteur de 5 % au-dessus du taux de base.

(§§ 247, 288 BGB).

7. Protection des données

7.1 RecruitMed GmbH & Co. KG respecte les dispositions légales en matière de protection des données et traite les données personnelles des clients de manière confidentielle. Il est précisé que les données nécessaires à la réalisation des affaires sont traitées et enregistrées.

7.2 Lors de la conclusion d'un contrat entre RecruitMed GmbH & Co. KG et un client, le client accepte le traitement électronique des données indiquées dans le contrat, dans la mesure où cela est nécessaire pour le traitement de la commande et autorisé par la loi.

7.3 RecruitMed GmbH & Co. KG est en droit de mandater des tiers pour le recouvrement de la créance en cas de retard et de transmettre toutes les données nécessaires aux mandataires. En outre, RecruitMed GmbH & Co. KG s'engage à ne pas utiliser les données à d'autres fins.

8. Responsabilité

8.1 RecruitMed GmbH & Co. KG est responsable uniquement en cas de dol ou de négligence grave, conformément aux dispositions légales.

8.2 En cas de dommages matériels et financiers causés par négligence, RecruitMed GmbH & Co. KG n'est tenu responsable qu'en cas de violation d'une essentielle obligation contractuelle, mais reste selon l'ampleur limitée aux frais de placement convenus lors de la conclusion du contrat. Ici, les obligations contractuelles essentielles sont celles dont l'exécution caractérise le contrat et sur lesquelles le client peut s'y fier.

9. Juridiction compétente et droit applicable

Les relations contractuelles de RecruitMed GmbH & Co. KG sont soumises au droit allemand. Le tribunal compétent pour les accords avec des commerçants et personnes morales de droit public est Cologne.

10. Dispositions finales

Si l'une des dispositions des présentes conditions générales de vente devient caduque, le restant du contrat demeure valable. Les dispositions légales pertinentes s'appliquent donc à la place de la disposition nulle.